

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Uno (2025) Ltée	Numéro de permis 2025021	Date d'inspection Le 05 juin 2025
Nom de l'établissement Roche Papier Uno		Numéro de téléphone (506) 854-8695
Adresse 305 St George Street Moncton NB E1C 1W8		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11.1(1) Lorsqu'il fournit des services à des enfants en bas âge ou à des enfants d'âge préscolaire, l'exploitant d'un établissement désigné utilise le curriculum éducatif établi par le ministre pour la langue dans laquelle ces services sont fournis.	11.1(1)	15 juil. 2025	
<p>Commentaires : Une personne éducatrice a été observée en train de communiquer dans une langue autre que celle dans laquelle les services sont officiellement offerts. Lorsque la mentore en assurance de la qualité lui a demandé son prénom et son nom, la personne éducatrice ne semblait pas bien comprendre. Une assistante à proximité a alors dit quelque chose dans une autre langue, et l'éducatrice a répondu en épelant son prénom et nom dans cette même langue, différente de celle des services offerts.</p> <p>Une discussion a ensuite eu lieu avec l'exploitant concernant l'importance d'utiliser le curriculum éducatif dans la langue officielle des services. Dans ce cas, l'établissement est désigné comme francophone et doit donc utiliser le curriculum éducatif francophone.</p> <p>La mentore en assurance de la qualité demande à l'exploitant de soumettre un plan de conformité. Des exemples concrets des éléments attendus dans ce plan ont été communiqués lors de l'inspection. Le plan devra être soumis à la mentore en assurance de la qualité dans les délais requis.</p> <p>Les nourrissons sont dans une période critique pour l'apprentissage des sons, des mots et du langage. Un curriculum éducatif francophone offre un cadre structuré pour exposer les enfants régulièrement à la langue française à travers des chansons, des comptines, des histoires et des interactions verbales. L'utilisation du curriculum éducatif francophone favorise une acquisition précoce et naturelle du français, surtout dans les milieux minoritaires où la langue peut être moins présente à la maison ou dans la communauté. L'exposition à des éléments culturels francophones dès la petite enfance renforce l'identité linguistique et culturelle. Cela peut jouer un rôle clé pour les familles francophones vivant en milieu majoritairement anglophone, en créant un lien culturel fort.</p>			

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été aussi observés au moment de l'inspection de surveillance :

- Le ratio enfant-personne éducatrice
- Les vérifications du casier judiciaire (vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les

Commentaires généraux

descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel.

Depuis le 1er mai 2025, le permis de l'établissement est officiellement reconnu comme celui d'une garderie éducative désignée. Une discussion a été tenue avec l'exploitant concernant les seuils des frais établis en fonction des tarifs du marché, tels qu'indiqués sur le site du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Conformément à ces seuils, les parents ne devraient pas payer un montant supérieur à celui précisé sur le site officiel du GNB. Le seuil des frais du marché représente le coût quotidien maximal applicable pour les services offerts à un enfant en bas âge ou d'âge préscolaire dans un établissement désigné. Afin de garantir l'accès à des services de garde éducatifs abordables, les exploitants d'établissements désignés doivent s'assurer que leurs frais n'excèdent pas ces seuils.

Par ailleurs, une discussion a également eu lieu au sujet des frais supplémentaires facturés aux parents. Il a été rappelé que l'exploitant ne peut imposer de frais additionnels, tels qu'un dépôt non remboursable ou des frais d'inscription, s'ils ne figurent pas dans la structure tarifaire approuvée. Cette exigence vise à assurer l'équité, la transparence et la conformité dans la facturation des services de garde éducatifs désignés.

La mentore en assurance de la qualité a envoyé par courriel la feuille de mesure qui devra être signé et envoyé par courriel.

original signé par

Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 juin 2025

Date

original signé par

Elki Imbeault

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 juin 2025

Date